

Languedoc-Roussillon : des pesticides interdits étaient encore utilisés en 2012

Midilibre.fr

04/02/2014, 14 h 27 | Mis à jour le 04/02/2014, 14 h 46



Les cas de non-conformité confirmés peuvent être rattachés à la présence d'activité agricole, la viticulture et, notamment dans le Gard et la frange est de l'Hérault, le maraîchage et l'arboriculture.(ARCHIVE M.P)

Des pesticides interdits depuis 2003 et 2004 étaient encore utilisés en 2012 en Languedoc-Roussillon, selon le rapport de la qualité de l'eau potable présenté mardi à Montpellier par l'Agence régionale de santé (ARS).

Des pesticides interdits depuis 2003 et 2004 étaient encore utilisés en 2012 en Languedoc-Roussillon, selon le rapport de la qualité de l'eau potable présenté mardi à Montpellier par l'Agence régionale de santé (ARS). "Bien que ces produits soient interdits depuis plusieurs années, les substances actives de la simazine et de la terbuthylazine et surtout leurs métabolites sont très présentes", explique l'ARS dans son bilan. En Languedoc-Roussillon, "la plupart des cas de non-conformité confirmés peuvent être rattachés à la **présence d'activité agricole dans le bassin versant du captage**, principalement la viticulture mais aussi, notamment dans le Gard et la frange est de l'Hérault, le maraîchage et l'arboriculture", a affirmé l'ARS, au cours d'une conférence de presse.

L'utilisation de pesticides interdits n'altère pas la qualité de l'eau

Rappelant que la "demi-vie (temps nécessaire pour que la moitié du produit soit éliminée, NDLR) estimée de la simazine est proche de 2 ans" et celle de la terbuthylazine est "de 46 jours", l'ARS indique que dans d'autres régions, la Bretagne par exemple, les traces de ces produits ont totalement disparu de l'eau. Selon l'agence, cette utilisation de pesticides interdits n'altère pas la qualité de l'eau de la région où près de 97% de la population a été desservie par une eau respectant en permanence la limite de qualité pour les pesticides contre 95,5% pour la France entière. Ces pesticides proscrits en France ont probablement été ramenés d'Espagne où ils ont été frappés d'interdiction plus tardivement, a estimé Dominique Keller, directeur de la santé publique et de l'environnement à l'ARS.

La Lozère, bon élève

Tous les départements de la région ne sont d'ailleurs pas touchés de façon égale par les pesticides. Ainsi l'ARS, note "**la situation particulière**" de la **Lozère, où "quasiment aucune présence de pesticides n'a été détectée** et "aucune situation de non conformité, même ponctuelle" relevée. Pour le reste (bactériologie, nitrate, arsenic), l'étude qui porte sur la période 2010-2012 **révèle une qualité d'eau en progression**, et plutôt au dessus de la moyenne nationale.